



# Réunion Lundi 03 novembre 2025

20h45 en visio Zoom

Présents: Alexis BOURDUCHE, Samuel DIANCOURT, David FERDOILLE, Pascal GOBLET, Carole GOUET, Myriam LAFABREGUE et Yves VINZENT

Absents excusés: Jannick DUQUENET, Christophe CLEUZIOU

## ORDRE DU JOUR

Affaires sportives	2
Conseil départemental	2
Formations	2
Formation « Assistant Moniteur »	2
FNMNS	4
Tour de table	4





## AFFAIRES SPORTIVES

Calendrier des compétitions – désignation des lieux

- Meeting 18 – dimanche 18 janvier : Bourges
- Trophée 18 U11 #1 – samedi 7 février après-midi : Bourges
- Trophée 18 #1 - dimanche 8 février : Bourges
- Trophée 18 U11 #2 - samedi 7 mars après-midi (+ regroupement matin) : St Florent
- Trophée 18 #2 - dimanche 8 mars : St Florent
- Trophée 18 U11 #3 – samedi 11 avril après-midi (+ regroupement matin) : St Germain
- Trophée 18 #3 – dimanche 12 avril : St Germain
- CSL – 8 mai : St Germain
- Trophée U11 #4 – samedi 23 mai après-midi (+ regroupement matin) : St Germain (ou Aubigny si réouvert et accepte)
- Chpts du Berry – samedi 30 et dimanche 31 mai : Vierzon

Confirmation sur le trophée Avenirs : Jaune & Rouge ensemble => 1 seul Orange à bien intégrer dans le programme

Préparer les fiches programmes : Myriam

Récompenses

- Trophées : souhait d'un bonnet – faire réaliser des devis
- Médailles
- Cap Europe : contact FFN pour savoir s'il y aura des places Groupes pour les comités ? -> David

Remarque : les programmes et règlement Masters sont sortis au niveau fédérale et les grilles de temps ont été durcies.



## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Subvention investissement : Réglé.

Subvention de fonctionnement : Bilan à préparer. A vérifier s'il faut ressaisir la demande sur le portail.

Réunion des comités le 13 novembre

## FORMATIONS

Formation « Assistant Moniteur »

Assistant Moniteur 1 – 12h



# Assistant Moniteur

## NIVEAU 1



### AIDER A L'ENCADREMENT D'UN GROUPE

Je découvre ce qu'est l'encadrement bénévole mais également comment assurer la sécurité d'un groupe au sein de ma structure. Je n'interviens jamais seul sur le groupe ou dans la piscine. Je suis en doublette d'une personne qualifiée à l'encadrement.



### UNE FORMATION COURTE

- **12 heures** (minimum) en centre de formation avec mon ERFAN
- **5 heures** (minimum) en alternance au sein de mon club



### CONDITIONS

- **14 ans minimum** (au 31 décembre de l'année de la formation)
- **Etre licencié de la FFN**
- **Obtenir mon PSC1\*** (obligatoire avant la fin de la formation)



### CERTIFICATION

Une certification qui se déroule au sein de mon club à partir d'un test de sécurité et d'un oral sur la sécurité.  
En cas de validation, la Fédération française de natation me délivre le diplôme d'Assistant-moniteur niveau 1.



\* Prévention et secours civiques de niveau 1

- Lancement : Mercredi 26 novembre 13h-15h - Samuel 13h45-14h45
- Module 1 :
  - o Samedi 6 décembre - 10h-17h (6h)
  - o 3h salle + 2h séance + 1h salle
  - o Sécurité, fonctionnement Groupe
  - o Lieu : St Germain
  - o Formateur : Alexis
- Module 2
  - o Mercredi 10 décembre après-midi (4h)
  - o 2h salle + 2h séance
  - o Construction corps flottant
  - o Lieu : Bourges
  - o Formateur : Samuel
- Certification en Janvier

Assistant Moniteur 2 – 20h



## Assistant Moniteur

### NIVEAU 2



#### ENCADRER UN GROUPE

J'encadre bénévolement, un groupe de l'école de natation autour des fondamentaux des apprentissages sportifs. Je n'interviens jamais seul dans la piscine ou sur le bassin. J'interviens sous la responsabilité et en présence d'une personne qualifiée à l'encadrement.



#### UNE FORMATION COURTE

- **20 heures** (minimum) en centre de formation avec mon ERFAN
- **12 heures** (minimum) en alternance au sein de mon club



#### CONDITIONS

- **15 ans minimum** (au 31 décembre de l'année de la formation)
- **Etre licencié de la FFN**
- **Etre titulaire de l'Assistant-moniteur Niveau 1**



#### CERTIFICATION

Une certification qui se déroule au sein de mon club et qui est faite à partir d'un test de sécurité, d'une mise en situation réelle de conduite d'une séance sur un groupe de l'école de natation (niveau 1 à 4 de construction du nageur) et d'un entretien sur les connaissances pédagogiques.

En cas de validation, la Fédération française de natation me délivre le diplôme d'Assistant-moniteur niveau 2.



Démarrage après le 5 mars.

Tarif par nageur :

- Pour les participants des clubs du Cher, facturation au club – libre au club de prendre une part en charge et refacturer une part au participant.
  - Tarif AM1 : 40€ (8h formation)
  - Tarif AMA+AM2 : 120€ (28h formation)
- Le Comité du Cher prend à sa charge les 60€ par participant à destination de l'ERFAN.

### FNMNS

Habilitation : dossier validé au niveau du Centre National de Formation FNMNS – demande va être envoyée à la DGSCGC le 30 novembre.

Formation PSE1 : 3 restant à payer – à relancer.

### TOUR DE TABLE

RAS

Fin de la réunion à 21h46.

